6 SIX TYPES DE FORMATIONS SONT ESSENTIELLEMENT FINANCÉES PAR LE FAFPA :

1 APPRENTISSAGE DUAL OU PAR ALTERNANCE :

C'est un mode de formation développé dans les milieux urbains et périurbains dans les métiers de production. L'objectif est de permettre aux jeunes d'acquérir des compétences professionnelles de base dans un métier spécifique par une formation en alternance. **Il se fait sur deux (2) pôles : centre et entreprise/atelier**

Les bénéficiaires de l'apprentissage dual ou par alternance sont **les jeunes déscolarisés et non scolarisés des deux sexes âgés de 15 à 25 ans. La durée de la formation varie de 06 à 24 mois.**

2 APPRENTISSAGE AGRICOLE :

C'est un mode de formation qui est mis en œuvre dans les zones rurales à fort potentiel agropastorale et dans les métiers pourvoyeurs d'activités. L'objectif est de contribuer par la formation professionnelle agropastorale par apprentissage à l'acquisition par les jeunes ruraux de compétences et des techniques de production agricole et, à l'émergence de jeunes entrepreneurs ruraux appelés à créer dans le futur de nouvelles exploitations agricoles. **La formation est renforcée par des cours d'alphabétisation fonctionnelle dont la durée est d'un (1) mois. La durée de la formation varie de 01 à 9 mois avec une initiation à l'entreprenariat.**

3 FORMATION INITIALE PROFESSIONALISANT (FIP) :

Les FIP sont des actions de formation visant à développer le secteur informel et artisanal. **Il s'agit des formations de courtes durées de 1 semaine à 3 mois.** Le but est de renforcer la capacité des bénéficiaires en vue de l'exercice d'un métier ou d'une activité génératrice de revenus (AGR)

4 FORMATION CONTINUE DES ENTREPRISES :

La formation est destinée aux salariés d'entreprises du secteur formel assujetties à la taxe d'apprentissage. Elle a pour objectif de renforcer les capacités des travailleurs d'entreprises à travers un plan de formation. Ce volet vise à maintenir et améliorer l'employabilité des travailleurs en vue de renforcer la compétitivité et la productivité des entreprises tout en s'adaptant aux évolutions technologiques. **Les durées des formations, varient de 1 semaine à 3 mois.**

5 FORMATION EN PROJETS COLLECTIFS :

Il s'agit de formations regroupées, de courte durée qui sont effectuées dans des centres spécialisés et selon les cas, dans des centres de formation professionnelle publics et privés ou par des ONG. L'action collective de formation est un projet d'intérêt public qui vise à la fois un objectif immédiat ; donner à chacun, les moyens de réussir son projet professionnel par un développement de ses compétences et l'accès à une qualification adaptée aux évolutions des emplois et à plus long terme ; le développement d'un secteur, d'une filière professionnelle, d'une région. L'action collective de formation sous-entend, soit le perfectionnement, **soit la spécialisation étalée sur une durée comprise entre 1 semaine à 3 mois en faveur d'un groupe de bénéficiaires dont le but est de renforcer leur capacité en vue de l'exercice d'un métier ou d'une activité génératrice de revenus (AGR).** L'action collective de formation est destinée à une population cible autre que celle des entreprises assujetties à la taxe d'apprentissage, elle concerne notamment :

Les entreprises artisanales ;

- La petite industrie manufacturière opérant dans le secteur non structuré ;
- Les futurs entrepreneurs ou travailleurs indépendants ;
- Les jeunes sortis du système scolaire et les jeunes diplômés ;
- Les demandeurs d'emploi ;
- Les femmes, jeunes en difficulté, les personnes handicapées.
- Les jeunes en situation d'apprentissage traditionnel ou moderne ;
- Les jeunes ou adultes en milieu carcéral.

6 FORMATION A LA DEMANDE :

En fonction du niveau de qualification recherché La formation à la demande vise à :

Former des jeunes en vue de satisfaire les besoins en compétences des entreprises/professionnels du secteur formel pour accroître leur compétitivité et leur productivité ;

Anticiper sur les besoins du pays en compétences en rapport avec les projets et programmes de développement à haute intensité de main d'œuvre dans les secteurs prioritaires de l'économie nationale.

Les groupes cibles de cette formation sont : **les Jeunes nigériens sans occupation, déscolarisés et non scolarisés ayant un âge compris entre 18 et 35 ans,** les diplômés en difficulté d'emploi à la recherche d'une reconversion professionnelle ; les Entreprises en organisations socioprofessionnelles ayant des besoins de compétences rares ou non disponibles.

Maiga Mahamadou Harouna,
Secrétaire Général FAFPA

LES FORMATIONS FINANCÉES PAR LE FAFPA :